
INFORMATION POUR LES EMPLOYEURS
ET LES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

PAIEMENT DE VOS
COTISATIONS & CONTRIBUTIONS

**Privilégiez
le virement bancaire
en ligne !**



www.cafat.nc



CAFAT
Votre vie, c'est notre quotidien

Privilégiez le virement bancaire en ligne !

Les différentes banques présentes en Nouvelle-Calédonie (Société Générale, BNP Paribas, BCI, BNC, OPT) offrent des services à distance qui permettent notamment d'établir et gérer les virements de fonds.



LES AVANTAGES



PRATIQUE : Une solution pour régler vos cotisations et contributions en toute simplicité, sans avoir à vous déplacer.



RAPIDE : Une solution qui permet à la CAFAT de traiter rapidement vos règlements ; un plus pour la délivrance de vos attestations !



SÛR : Un virement est un moyen de paiement électronique et ne présente donc pas de risque de perte.



COMMENT PROCÉDER ?

DEUX OPTIONS :

1 SI VOUS ÊTES CLIENT DE LA BNC OU DE LA BCI

À partir du site Internet de votre banque, accédez à votre compte bancaire. Vous disposez d'une option dédiée « virement CAFAT » : coordonnées bancaires pré-enregistrées, champs spécifiques de saisie.

Pour BCI, choisir l'onglet « Un règlement de facture » dans le menu EXÉCUTER/CONSULTER.

2 SI VOUS ÊTES CLIENT DANS UNE AUTRE BANQUE

À partir du site Internet de votre banque, accédez à votre compte bancaire et rendez-vous sur l'option « virements ».

Indiquez dans la zone « Compte à créditer » les références bancaires de la CAFAT :

CDC N°40031 01988 0000271164T 83, et dans la zone « Motif » les références du règlement afin que votre paiement soit traité rapidement :

Motif : COT 123456 000 1T2019

1 votre n° de compte employeur ou travailleur indépendant 2 la période concernée



ATTENTION

Chaque virement doit être effectué pour une seule période (ex. 1^{er} trimestre 2019) et correspondre à un seul compte employeur ou travailleur indépendant.

Vous devez prendre en compte les délais de virement bancaire : votre règlement doit intervenir au plus tard, sur le compte de la CAFAT, le jour de la date limite de paiement des cotisations et contributions.

BRANCHE RECouvreMENT

Tél : 25 58 09

5 rue du Général Galliéni - BP L5

98 849 Nouméa Cedex

✉ : comptes-financiers@cafat.nc

www.cafat.nc



CAFAT

Votre vie, c'est notre quotidien